

# **EXPOSITION « ENSEMBLE, SAUVEGARDONS LES ARCHIVES PRIVÉES DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION »**

## **1) Cette exposition de douze panneaux, conçue en trois parties, reprend les principaux axes du message de sensibilisation de la « commission archives »:**

- **« La sauvegarde des archives est une urgence »** présente les dégradations courantes et extrêmes rencontrées en matière d'archives de la Seconde Guerre mondiale ;
- **Tous les types de documents peuvent intéresser les historiens** » énumère les différents types d'archives de la Résistance et de la Déportation y compris ceux qui sont le plus souvent sous-estimés : les archives postérieures à l'Occupation (les témoignages) et les archives des associations, en insistant sur le fait que tous ces documents sont intéressants pour les historiens futurs ;
- **« La sauvegarde des archives est un devoir »** insiste sur les avantages qu'il y a pour un particulier à céder ses papiers à un centre public d'archives qui seul offre le maximum de garanties tant du point de vue de la conservation des documents que de leur communication, avec la certitude que ces fonds seront valorisés. Cette partie présente aussi les modalités de cession qui contrairement à ce que l'on peut imaginer lorsqu'il s'agit de l'État et de l'administration en général sont très simples et s'adaptent aux *desiderata* des donateurs.

Cette exposition permet d'appuyer la présentation du *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation* par les membres de la « commission archives » dans les départements mais surtout, elle est destinée à être présentée à l'occasion des assemblées générales ou des congrès nationaux des associations issues de la Résistance et de la Déportation en accompagnement du message de sensibilisation des membres de la « commission archives ». Par ailleurs, elle pourra être utilisée en complément d'une exposition historique sur la Seconde Guerre mondiale par les archives départementales et les services départementaux de l'Office national des anciens combattants (ONAC).

## **2) Plan de l'exposition :**

### **Première partie :**

#### **La sauvegarde des archives est une urgence.**

- Une responsabilité individuelle et collective face à l'Histoire.
- Les documents des années 40 sont très fragiles.
- Les documents se dégradent si on les manipule sans précaution.
- La conservation : une affaire de professionnels.

### **Deuxième partie :**

#### **Tous les types de documents peuvent intéresser les historiens.**

- Les archives privées : l'indispensable matériau pour écrire l'Histoire.
- Les archives de l'Occupation : une grande variété de formats et de supports.
- Des témoignages riches et divers.
- Les archives des associations : une ressource mal connue.

### **Troisième partie :**

#### **La sauvegarde des archives est un devoir.**

- Comment donner vos archives?
- Trois bonnes raisons pour vous adresser aux services publics d'archives.
- Les fonds privés au sein des services publics d'archives.
- La campagne de sauvegarde des archives privées de la Résistance et de la Déportation.

## **3) Caractéristiques techniques de l'exposition :**

- **Nombre et dimensions des panneaux :** 12 affiches plastifiées souples de format 80 x 190 centimètres.

- **Expédition :** les panneaux de l'exposition peuvent être roulés dans un carton (format 110 X 18 X 18 cm) et expédiés par la Fondation de la Résistance, par la Poste en recommandé, et renvoyés par le même moyen. Le coût de l'expédition est de 18 euros environ.

- **Montage des panneaux :** les panneaux doivent être montés sur des structures autoportantes de type Visual X'PO by FIGRA® (pieds croisés en X) Ces structures, très faciles à mettre en œuvre, se déploient et encastrent leurs extrémités dans les œillets des quatre coins de chaque panneau, qu'ils permettent de rigidifier. La plupart des services départementaux de l'ONAC en possèdent des jeux pour présenter les expositions de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense.

- **Assurance :** Cette exposition devra être présentée dans un local gardienné et assuré. La valeur d'assurance des douze panneaux formant l'exposition est de 1 200 euros.